ONEM/DP-NIC/754/2024

DIASPORA MEDICALE PLUS-RDC

AVIS DE RECRUTEMENT N° 04/ADMIN-RH/DMP-RDC/2024

Principes de base : Honnêteté, Compétence, Diversité, Neutralité.

Intitulé de poste	**MEDECINS CLINICIENS**
Type de contrat	**JOURNALIER**
Nombre de poste	**QUATRE (4)**
Durée	**3 mois, plusieurs fois renouvelables sous réserve de financement**
Superviseur	**Superviseur Santé**
Localisations	**ZS KARISIMBI**
Date d'émission	**26/06/2024**
Date de fin dépôt	**10/07/2024 à 17H00, Heure de Goma**

I. INFORMATIONS GENERALES SUR L'ONG DMP-RDC

DMP-RDC (Diaspora Médicale Plus-RDC) est une organisation de droit congolais créée en 2015 par des médecins de nationalité congolaise de la diaspora et ceux œuvrant au pays, ayant adhérés aux valeurs et idéaux de l'association, pour mettre en place un cadre de développement professionnel basé sur l'expérience évidente. Sa mission se résume sur l'amélioration de la qualité et l'accessibilité des soins de santé, de la promotion de l'environnement protecteur, du cadre de vie et de la sécurité alimentaire et moyen de substance des personnes dans les zones humanitaires et celles à ressources limitées. DMP-RDC a des activités dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri. En l'Ituri, les activités sont dans les ZS Komanda, Rwampara, Nizi et Tchomia ; au Nord Kivu ce sont les ZS de Goma, Karisimbi, Nyiragongo, Kirotshe, Masisi, Kaina et Beni qui sont couvertes ; au Sud Kivu, nous sommes dans les ZS Minova et Kalehe. DMP-RDC intervient dans les secteurs Santé, *Protection*, EHA, *Sécurité alimentaire*, Abri-AME *et d'une façon transversale dans la* Recherche.

II. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

DMP-RDC projete mettre en œuvre des activités de prévention et de réponse en Santé dans les ZS de Karisimbi, plus particulièrement dans les camps des déplacés de Lwashi et Lushagala-extension et les communautés hôtes.

III. DESCRIPTION DU ROLE

Dans le but d'assurer la bonne fonctionnalité des cliniques mobiles et la dispensation des soins de santé intégrés et appropriés aux personnes affectées dans les sites des déplacés Lwashi et Lushagala-extension en zone de santé de Karisimbi, le Médecin clinicien travaillant dans une clinique mobile aura des responsabilités spécifiques pour fournir des soins de santé primaires et secondaires aux populations déplacées au autochtones hôtes qui ont un accès limité aux services médicaux.

IV. DESCRIPTION DES RESPONSABILITES

Sous la supervision hiérarchique du Superviseur Santé, le Médecin Clinicien aura entre autres pour principales tâches :

1. **Consultations médicales** : Le médecin clinicien effectuera des consultations médicales pour évaluer les patients, poser des diagnostics, prescrire des traitements et fournir des soins de base.
2. **Dépistage et prévention** : *Il réalisera des dépistages pour des maladies courantes* telles que le VIH, le cancer du col de l'utérus, les infections sexuellement transmissibles (IST), l'hypertension et le diabète. Il conseillera également les patients sur la prévention et la promotion de la santé. Il fera également les consultations pré-natales aux gestantes pour déceler éventuellement les complications et risques liés à la grossesse.
3. **Soins d'urgence** : Le médecin clinicien interviendra en cas d'urgence médicale, de blessures mineures ou de maladies aiguës. Il pourra administrer des premiers soins, stabiliser les patients et les référer si nécessaire pour prise en charge appropriée. Il s'occupera également des malades qui seront dans les UTC en faisant constamment le bilan et d'orienter les soins appropriés, y compris le référencement si nécessaire ;
4. **Éducation sanitaire** : Il informera les patients sur les bonnes pratiques de santé, l'hygiène, la nutrition et la gestion des maladies chroniques.
5. **Collaboration avec l'équipe** : Le médecin travaillera en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé, tels que les infirmières, les sage-femmes avec qui il dirigera les accouchements eutociques, les nutritionnistes pour la prise en charge des complications médicales de la malnutrition, les paramédicaux et les travailleurs *sociaux (Matrones, RECO), pour assurer une approche holistique des soins.* En cas de complications obstétricales ou de grossesse à risques, il procédera à un référencement en temps. Il devra veiller à une collaboration sans faille avec l'IT de l'AS et le médecin directeur de l'HGR dans la prise en charge tout comme dans le référencement des malades.
6. **Gestion des médicaments** : Il prescrira les médicaments en veillant sur la prescription rationnelle, surveillera les effets secondaires et s'assurera que les patients prennent correctement leurs traitements. Il fera la cogestion des stocks des médicaments avec le pharmacien à qui il donnera constamment des orientations dans l'établissement des réquisitions des médicaments, matériels médicaux et intrants nécessaires pour le bon fonctionnement de la clinique mobile.
7. **Suivi des patients** : Le médecin suivra les patients sur le long terme, surveillera leur état de santé, ajustera les traitements si nécessaire et les réfèrera à des spécialistes si besoin. Il veillera au suivi des malades en observation et effectuera les tours des salles quotidiennement et tiendra les réunions matinales du staff des prestataires des soins pour s'assurer de l'évolution des malades.

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

QUALIFICATIONS/ EXPERIENCES	ESSENTIELLES	SOUHAITABLES
Qualifications	Docteur en Médecine humaine	Dynamique, conception ouvrage, Dessein technique
Expériences de travail	3 ans minimum dans la clinique des malades	Expérience des ONG

	Travail antérieur dans une clinique mobile est un atout.	Travail en équipe multiculturelle
Langues parlées	Français, Swahili, Lingala, langues locales	Anglais
Formations techniques	• Informatique (Word, Excel, internet • Enjeu motorisé (moto, vélo)	Outlook Conduite véhicule

VI. CONDITIONS SPECIFIQUES

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre entièrement disponible pour le service ;
- Etre flexible et capable de travailler sous pression ;
- Expérience préalable de travail dans une ONG ou autre organisme similaire ;
- Expérience préalable dans la clinique des malades dans les ESS ;
- Expérience de travail avec les personnes affectées ;
- Excellent sens de l'organisation du travail dans un établissement hospitalier ;
- Compréhension assidue de la confidentialité et du partage de l'information ; ;
- Attitudes de travail : flexible, dynamique, empathie, sens de l'équipe, etc. ;
- La volonté d'adhérer au code de conduite de DMP-RDC, ses politiques ainsi que les lois internationales/codes à l'égard des droits humains ;
- Fortes capacités d'expression écrite et de synthèse ;
- Adhérer à la vision et aux valeurs et de DMP-RDC.



VII. CONSTITUTION DU DOSSIER

Présenter en un seul fichier :

- Lettre de motivation en manuscrit ;
- Curriculum vitae en Word avec Photo passeport en marge ;
- Copie du titre académique ou son équivalent ;
- Copie des pièces d'identité nationale ou du passeport ;
- Copie du demandeur d'emploi (ONEM) ;
- Copies des notifications des anciens employeurs ;
- Copie des brevets des formations subies ;
- Certificats (aptitude physique, mariage ou célibat, naissance, résidence, nationalité) ;
- Attestation de bonne conduite, vie et mœurs.

VIII. COMMENT POSTULER

Tout (e) candidat (e) intéressé (e) est prié (e) de soumettre son dossier au plus tard le **10/07/2024 à 17H00** en courriel à recrutement@diasporamedicaleplusrdc.org et/ou en dure au bureau de DMP-RDC situé au centre ville de Goma, en cheval du rond-point Chukudu et Imprimerie Papyrus dans la commune de Goma, Quartier Mikeno, Rue Touristique n° 39, en s'adressant au Coordonnateur du Projet de DMP-RDC.

REMARQUES IMPORTANTES :

1. **Mettre le titre du poste sollicité sur l'enveloppe fermée ou comme Objet du message mail ;**

2. **Bien renseigner dans le CV, les personnes de référence au service duquel vous avez travaillé et leurs coordonnées (courriel et téléphone)**
3. **DMP-RDC ne sera tenue responsable d'aucune dépense engagée pour la constitution ou le dépôt de votre candidature ;**
4. **Aucun coup de fil, ni recommandation, ni pot-de-vin ne sera accepté ;**
5. **Seul (e)s les candidat (e)s présélectionné (e)s seront contacté (e)s ;**
6. **Nous encourageons les candidatures locales ;**
7. **Tout constat de conflit d'intérêt vaut l'annulation de la candidature ou la résiliation du contrat ;**
8. **PAS DE FRAIS POUR LE DEPOT DE CANDIDATURE A DMP-RDC**
9. **LES CANDIDATURES FEMININES SONT ENCOURAGEES**

Fait à Goma, le 26/06/2024

Pour DMP-RDC

Dr Guillaume Katembo
Directeur Exécutif